

## Réunion d'information...(concertation ?) du 17 mai 2023 Et visite du chantier du 25 mai

Nous avons rendez-vous le 17 mai avec les 3 directions de la Dalle pour un point d'étape des travaux de Romainville : la phase de macro zoning étant presque terminée, c'est maintenant la phase de micro zoning qui s'ouvre.

Nous sommes dans un second temps, le 25 mai, allés visiter le chantier avec un des promoteurs qui a répondu à nos questions.

### Calendrier :

Les plans de micro zoning ont dû vous être envoyés. Comme pour la première phase, les agents peuvent remonter leurs observations et leurs demandes par leur chef de service.

**Attention le délai est très court : N'oubliez pas que nous sommes là également pour faire valoir vos demandes :** Vous pouvez nous contacter sur notre balf ou venir au local syndical :

**N'hésitez pas à passer pour voir les plans et les photos et/ou prendre un café/thé**

**Permanence le jeudi 1<sup>er</sup> juin au local, RDC**

**Nous parlerons également de ce sujet lors de notre AG du 12 juin**

Autant le dire d'emblée, lors de la réunion, on nous a fait comprendre qu'on devait déjà s'estimer heureux..., nous avons une chaise par personne et des bureaux ! Les Directions ont en effet tenu à souligner que nous avons obtenu des avantages par rapport à la politique immobilière de l'état telle que décrite par la circulaire du Premier Ministre sur le sujet. Nous échappons donc aux grands open spaces et au flex office (principe selon lequel, au-delà de 2 jours de TT l'agent n'aurait plus de bureau).

l'organisation du travail l'exige, ce qui est bien le cas de nos trois DNS !

En tout état de cause, il n'est pas de notre rôle ni de notre habitude de nous limiter dans nos demandes !

La DNEF occupera une partie du 6<sup>ème</sup> étage et la totalité des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup>. Des ajustements ont été effectués dans la phase de macro zoning car des améliorations étaient nécessaires :

- pour la sécurité incendie, il existe une passerelle en cul de sac sur laquelle se trouvera un giratoire ;
- pour optimiser l'éclairage des locaux dans certains bureaux comme pour la BII PC.

Toutes les demandes des agents dans la phase du macro zoning n'ont pas été satisfaites, par exemple pour les collègues des BNI 1 et 7 qui souhaitent être proches des BIR et de la Div 2.

**Gros point noir : la promesse de 4 par bureaux ne sera pas toujours respectée.**

→ Nous avons fait valoir que nous avons tous des tâches qui demandent beaucoup de concentration, ce n'est pas un caprice des agents pour avoir de la place.



Il est toutefois bien spécifié dans cette circulaire que des dérogations peuvent être apportées quand



Nous ne connaissons toujours pas le futur occupant du bâtiment C mais le cloisonnement est sécurisé et il n'y aura pas de circulation aux étages entre la DGFIP (bâtiment A et B) et eux. Au R7, la terrasse a été privatisée mais ne sera pas utilisée pour ne pas permettre un accès par le bâtiment C.

Nous avons eu vent de rumeurs sur la DIRCOFI IDF qui pourrait venir occuper ces locaux, nous avons donc bien sûr posé la question. Cela reste une rumeur, la Direction nous a répondu que le dimensionnement de la DIRCOFI ne permettrait pas qu'ils viennent s'installer ici, mais puisque la tendance est à la réduction des m<sup>2</sup> avec option flex-office... ?

Avec un peu d'ironie, les Directions ont souligné que les rumeurs n'étaient pas toujours fondées, comme pour notre déménagement un temps annoncé pour Montargis..., déménagement qui n'était toutefois pas totalement fantasmé...

**Restauration** : tout sera vitré, bien plus lumineux que la cantine actuelle.

Si ce n'est pas une administration qui s'installe dans le bâtiment C, cela sera forcément un RIE (avec des horaires d'accès limités par sécurité). Si c'est la DGFIP qui s'y installe, cela pourrait être une cantine AGRAF.

**Phase de Micro zoning** : C'est la phase de configuration des espaces de travail : à ce stade, il faut évaluer les besoins de mobilier, calculer la DGF, décider des emplacements des prises de courant (important pour le positionnement des bureaux)...



Les fenêtres sont plus grandes que dans nos locaux actuels et donc les locaux apparaissent lumineux. Un des gros enjeux à notre sens était le nombre de parois vitrées pour ne pas avoir l'impression de vivre en bocal... Il semble, notamment au vu du coût de ces parois, que celles-ci seront en nombre limité...

Les dimensions prévues pour nos bureaux sont de 1,40 m x 0,80 m avec des caissons, pour nos

armoires de 0,45 m de profondeur et largeur 1,20 m (soit la taille maximale des armoires existantes). Les salles de réunion et de formation seront pré affectées à chaque direction mais mutualisées.

Nous avons des réserves sur la moquette dans les bureaux : on nous a expliqué que les bureaux sont sur des planchers surélevés pour faire passer des gaines techniques. La moquette est donc ce qui permet de mieux isoler, alors que dans les espaces de circulation le revêtement est directement sur le béton.

**L'environnement** : La totalité du quartier est en cours de rénovation.

Nous avons déjà pour voisin les bureaux de Est-Ensemble, l'établissement public territorial créé dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris et il y a d'autres immeubles en cours d'achèvement.

Autre voisin moins désirable de prime abord, le centre de traitement des déchets de Romainville, actuellement composé d'un centre de tri de collectes sélectives multi matériaux, d'un centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et d'une déchetterie. Cette dernière doit faire l'objet d'une reconstruction, avec des travaux s'échelonnant de 2025 à l'horizon 2026/2027, pour une mise en conformité avec la réglementation en vigueur et une adaptation aux nouveaux besoins liés à l'évolution des flux de déchets du territoire (augmentation de la capacité de tri pour la collecte sélective multi matériaux, accueil des déchets alimentaires).

Nous serons également à 5 minutes du Paddock, centre commercial en voie de réadaptation, plusieurs commerces étant fermés et certains projets d'implantation étant à l'étude. Le promoteur nous a parlé d'un centre Leclerc qui viendrait s'installer mais les commerçants sur place ont des informations sur d'autres chaînes et d'autres activités, notamment un club de gym qui va y ouvrir ses portes.

Le centre pourrait offrir quelques solutions de restauration alternatives, si elles survivent d'ici 2024...

Les trois bâtiments se situent dans un complexe comprenant d'autres bâtiments de bureaux et des logements dont 2 pour la DGFIP de 2 x 11 000 m<sup>2</sup>. Ils se situent entre l'avenue Gaston ROUSSEL et la N3. En perpendiculaire, une rue qui longe les bâtiments, et par laquelle on accèdera au parking, sera construite quand nous arriverons.

La voie rapide est destinée à être aménagée en site propre avec un tramway au centre.

Les trottoirs depuis la sortie de métro seront refaits après les fermetures de tranchées.

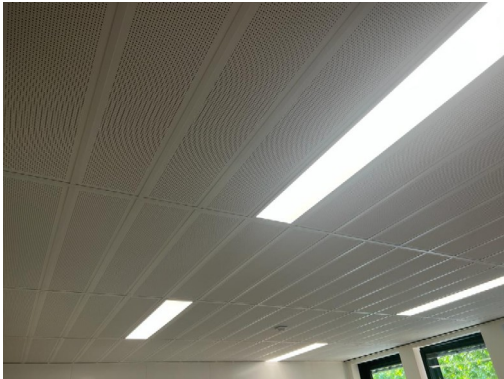


Le déménagement de Batkor (en face, de l'autre côté de la N3) est prévu mais nous n'avons pas d'autre information disponible pour le moment car le programme est géré par un autre promoteur.

Des emplacements scooters et des locaux vélos sont prévus.

D'un point de vue sécurité, les bâtiments sont, selon le promoteur, conçus pour un nombre maximum de personnes « loin d'être atteint »...

**La climatisation** : le système sera différent de celui qu'on connaît : elle sera en plafond rayonnant et non en ventilo connexion. Avec ce système, la température est homogène tant en chaud qu'en froid et il n'y a pas de circulation d'eau. Il y aura des thermostats individuels par bureau.



Chaque bureau est divisé en trame de 1,50 m et il y a une fenêtre à chaque trame, en triple vitrage et ouvrables. Elles sont munies de stores orientables à l'intérieur des vitres pour une meilleure pérennité.

**Sauf en cas d'aléas à venir, la livraison ne devrait pas être en retard, les délais étant tenus pour le moment.**

Nous avons été rassurés sur certains points par le promoteur et la visite. L'aménagement des bâtiments a l'air fonctionnel, avec des espaces communs agréables.

Cependant, nous ne sommes pas naïfs et il peut y avoir des mauvaises surprises à l'arrivée. Il faudra, comme pour tout projet immobilier être vigilant à la réception.

L'environnement est moins catastrophique que nous l'avions imaginé, mais il a le gros inconvénient de rallonger le temps de transport de nombre de collègues.

Et bien sûr le nombre de personnes par bureau est une dégradation de nos conditions de vie au travail..., même si nous serons moins serrés que dans le privé, cela reste insatisfaisant. Encore une fois ce n'est pas par caprice mais bien parce que nos activités demandent de la concentration, ce qui n'est une découverte pour personne !

Il est vrai que de nombreux espaces pour s'isoler semble prévus..., s'ils ne sont pas pourvus par de nouveaux collègues, comme pour les JAPA pour qui trouver de la place et des ordinateurs semble être compliqué dans certains cas. Ce serait un comble si on en arrivait à craindre des renforts en personnel par manque de place !

**Prime de restructuration de service** : Elle sera de 1 250 € bruts si :

- la distance entre résidence administrative et résidence familiale augmente. La distance en km sera acceptée et celle la plus favorable à l'agent retenue ;
- l'agent reste sur place au moins un an.

**Nous sommes là pour vous informer sur les modalités pratiques et les conditions de cette prime : venez nous rencontrer au local, à l'AG le 12 juin, ou contactez-nous !**